



# COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

## PROCÈS-VERBAL n°17

---

Réunion du bureau Exécutif du : Lundi 25 Novembre 2019

---

**Présidence :** M. Karim ABED

---

**Présents :** MM. Noël RIFFAUD, Denis SOTO, Fabrice POREE, Olivier GONCALVES

---

**Assistent :** M. Maxime APRUZZESE (CTRA), Mohamed TAA, Abdelrazac EL KHEMIRI, Jean-Michel DERMARDIROSSIAN, Jean-François SOTO

---

**Excusés :** MM. Nicolas PEZZOLI, Jérôme CASCALES

---

### MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

**Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.**

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

\*\*\*\*\*

## APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal du Bureau Exécutif des 17 et 19.11 (PV 16) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

\*\*\*\*\*

## OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président Karim ABED et les membres de la CRA ainsi que l'ensemble des observateurs présentent leurs plus sincères condoléances et leur entier soutien moral à Bernard COTY et à toute sa famille à la suite du décès de son fils.

\*\*\*\*\*

## POINTS ABORDES

### **SUIVI DU RATTRAPAGE DES TESTS PHYSIQUES :**

Un point est fait par rapport à la séance déprogrammée du 08.12.

Seul en rattrapage 2 depuis son arrivée sur notre Ligue, Oussema AOUADI sera informé de la nouvelle date en raison du report du stage RE – R1 en date du 08.12 et de celui du test prévu lors de ce rassemblement.

### **RETOUR SUR LE STAGE R2 ORGANISE LE 17.11 AU DISTRICT DU GRAND VAUCLUSE :**

A ce rassemblement, la CRA avait convié les 38 Arbitres de Ligue R2, les 5 candidats Arbitres de Ligue R2 (5) ainsi que les 5 Jeunes Arbitres de Ligue classés JAL1P (promotionnels pour l'accession en R2).

Au final, 31 R2, 2 candidats et tous les JAL1P se sont retrouvés sur les terrains du Centre Sportif de la Souvine le matin et dans les locaux du District Grand Vaucluse à partir de 12h00.

Encadrement assuré par 5 membres CRA dont le Président et Président Délégué de la CRA, le CTRA, un membre de l'ETRA et 3 observateurs.

La CRA remercie le Président du District Grand Vaucluse, Alexis MENJAUD et le Président de la CDA, Gérard THON et les membres de sa commission pour leur accueil, leur présence et leur disponibilité ainsi que la mise à disposition des salles.

Retour positif des participants sur la diversité des exercices physiques vivacité, déplacement, tenue de touche et sur la partie technique apportant par la vidéo les règles de base sur les incontournables des lois du jeu et la gestion des mains.

La CRA a prouvé par ce type de rassemblement avec un encadrement adapté que les messages transmis aux Arbitres allaient porter leurs fruits et que les échanges avec eux et entre eux aboutissaient à une meilleure appréhension de la communication.

Le Président Karim ABED a rappelé la volonté de la CRA que chaque District de la Ligue puisse accueillir par saison, un stage sur son territoire.

### **POLE FORMATION :**

Maxime APRUZZESE, CTRA, fait un point sur les formations théoriques en cours depuis le début de la saison avec les différents responsables Nicolas PEZZOLI, David MEZOUAR et Karim BOUZALMAT.

Des Arbitres de Ligue ont rejoint ce pôle formation suite au renoncement de 2 JAL.

### **POLE DESIGNATIONS :**

Les difficultés rencontrées en début de saison se sont estompées. Cependant, les déprogrammations de matchs jours et lieux, les forfaits sur les matchs de coupe ou de championnat, les conditions climatiques ont pris le relais.

Un point est fait par Olivier GONCALVES et Fabrice POREE sur le processus des désignations des AR2 actuel, sur les championnats R1 et R2, un nouvel équilibre entre ces 2 niveaux devenant bénéfique pour ces Arbitres. Le Fichier de consolidation de toutes les désignations par Arbitres validées sur FOOT2000 pour l'ensemble de l'effectif a été présenté par Abdelrazac EL KHEMIRI et vérifié en cours de réunion.

Karim ABED se félicite de la mise en forme de cet outil de gestion des désignations performant qui sera le juge de paix par la connaissance du nombre de matchs effectués par Arbitre, par fonction central/assistant et par catégories de championnat.

Pour la deuxième phase du championnat U18F R1 qui débute ce 30.11, la possibilité en fin de saison d'accession de l'équipe classée première en CN U19F oblige le pôle Désignations CRA et par délégation les CDA de désigner obligatoirement 3 officiels, les matchs se déroulant les samedis.

La CRA, ayant été informée par la DTA que 5 officiels Assistants seraient désignables pour les matchs du 8<sup>ème</sup> Tour de Coupe de France, a eu le plaisir de récompenser les Arbitres de Ligue n'ayant pas été désignés au 7<sup>ème</sup> Tour précédent ou 8<sup>ème</sup> Tour de la saison précédente. Les Ligues d'accueil des Assistants pour les 4 rencontres de ce 8<sup>ème</sup> Tour sont l'Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Méditerranée.

### **POLE OBSERVATIONS :**

Jérôme CASCALES a fait le point sur les observations qui sont en phase avec le calendrier et bien réparties par groupes d'Arbitres, ceci grâce aux matchs de Coupe de France et de Coupe de la Ligue.

Les observations des candidats Arbitres de Ligue R2 ou R1 FUTSAL seront terminées pour la dernière journée de décembre, donc à jour par rapport au calendrier fixé tel que prévu dans le Règlement Intérieur.

Denis SOTO, évoquant plusieurs réceptions de mails d'Arbitres dans le cadre du recours après lecture de leur rapport sur leur contenu et sur la cohérence des appréciations données par rapport aux entretiens d'analyse d'après-match, fera un mail à tous les observateurs afin que chacun puisse respecter à la fois la fonction, les niveaux et les procédures.

### **POLE ADMINISTRATIF ET DECISIONNEL :**

#### - Feuille de match :

Suite à la réunion avec les services administratifs de la Ligue ce 25.11, un fichier PDF comportant une feuille de match vierge sera diffusé sur le site de la Ligue étant de ce fait disponible par tous les Arbitres.

Une information sera envoyée par mail à tous les Arbitres.

#### - Matchs R1 FUTSAL :

Un mail sera adressé à tous les Arbitres de Ligue et candidats FUTSAL dans le plan du déroulement des matchs dans les salles et gymnases.

#### - Communication :

Noël RIFFAUD rappelle que tous les Arbitres ont été destinataires ou informés par le biais du site MyFFF des documents en ligne suivants :

- Annuaire des Arbitres de Ligue saison 2019/2020, nouvelle version prévue le 20.01.2020
- Protocole de communication CRA / Arbitres
- Fiche explicative de la mise en application de la NOTE ADMINISTRATIVE CRA dite NOTE CRA.

#### - Rapport d'observation :

Une modification de rédaction du rapport d'observation du modèle vierge sous format Excel sera apportée par le CTRA Maxime APRUZZESE afin de disposer des mêmes rubriques que celui qui est sur le site de MyFFF.

#### - Arbitres Assistant District Réserve sur match R2:

La CRA remercie les CDA d'avoir communiqué les noms du ou des Arbitres Assistants District réservistes pouvant être désignés uniquement en tant qu'Assistant R2, décision prise en réunion plénière du 06.09 avec les CDA et confirmée à la réunion CRA du 10.10.

Les Arbitres nommés ainsi sont les suivants par District :

- Alpes : AABID Medhi et LEROY Didier
- Côte d'Azur : VANNI Sébastien et MECIBAH Abdelaziz
- Grand Var : GHAJDAOUI ALOUI Khalid
- Var : LIMANE Saïd

Désignés pour certains depuis début Octobre, la CRA remercie les Arbitres pour mener à bien leur mission sur les matchs de Ligue prévus.

#### - Evolution des effectifs Arbitres de Ligue actifs :

Noël RIFFAUD informe la CRA quant au nombre d'Arbitres de Ligue à la date du 25.11 potentiellement désignables (hors indisponibilités médicales courtes ou autres) :

- 151 Arbitres toutes catégories confondues
- Mutations : 4 départs et 2 arrivées
- 2 blessés de longue durée, 1 arrêt arbitrage, 4 en année sabbatique et 1 en étude à l'étranger

Cela représente au 30.11, 10 Arbitres qui ne sont pas ou plus désignables par rapport au début de saison, la couverture des matchs de ligue s'en retrouve plus fragilisée.

#### - Commission de Discipline :

Jean-François SOTO représentant de la CRA à la CRD informe la CRA que les rapports d'arbitrage pour la journée des 21 et 22.12 devront être renvoyés par les Arbitres dès le 22 au soir, disposition prise afin qu'ils puissent être traités par les services de la Ligue dès le 23.12 au matin.

Un mail sera envoyé à tout l'effectif Arbitres pour l'application de cette demande.

La CRA revient sur le délai de rédaction et d'envoi par les Arbitres, des rapports d'arbitrage qui doit être fait au plus tôt, l'idéal étant de 24h mais limité à 48h maximum à partir du jour du match :

- soit match le samedi → envoi du rapport au plus tard le lundi 18h00
- soit match le dimanche → envoi du rapport le mardi avant 14h00

- Dates à retenir sur calendrier saison 2019/2020 :

La CRA confirme les différentes dates d'examens, des tests techniques et la liste des potentiels candidats FFF et des candidats définitifs en fonction de son RI.

- 31.12.2019 = Liste des Arbitres candidats potentiels FFF. Parution sur PV de Janvier
- 21.03.2020 = Epreuve d'admissibilité Tests techniques pour tous les candidats Arbitres de Ligue
- 15.04.2020 = Liste définitive des candidats Arbitres de Ligue toutes catégories aux examens fédéraux
- 16.05.2020 = Epreuve technique Questionnaire et rapport pour tous les Arbitres de Ligue en titre  
Ces tests se dérouleront dans les Districts comme la saison dernière.

- Rappel sur la date de remise par tous les Arbitres des dossiers médicaux pour la saison 2020/2021 :

La CRA a, en fonction du dysfonctionnement constaté sur ce début de saison, pris la décision de fixer la date limite de réception des dossiers médicaux à la Ligue au :

- **LUNDI 15.06.2020**

- Auditions d'Arbitres convoqués en CRA ce lundi 25.11 suite match R1 FU non joué du 26.10.2019 MARSEILLE TEAM BEACH / FUTSAL CLUB DU GAMBETTE:

La CRA a auditionné deux Arbitres de Ligue, Sofiane TIR et Madjid MAZOUNI sur le fait de ne pas avoir fait jouer le match cité en référence.

Sans revenir sur la lecture du rapport complémentaire demandé à chaque Arbitre par la CRA, ils ont expliqué les difficultés rencontrées dans le gymnase avec l'absence de gardien, ne disposant pas de clé de vestiaires elles-mêmes dépourvues de tout mobilier. De plus, les filets étaient troués.

Les diverses solutions recherchées ne les ont pas satisfaits du fait de l'absence de gardien et pour des raisons de sécurité.

Le Président de la CRA a rappelé que les Arbitres en tant qu'officiels désignés comme tels doivent mettre tout en œuvre pour que la rencontre se déroule. Cela passe obligatoirement par un dialogue apaisé avec le club recevant.

La mission de l'Arbitre fait partie des actions qui rentre dans le cadre du partenariat avec les clubs sur les matchs de championnat que ce soit en Football ou en Futsal.

La CRA fera parvenir à tous les Arbitres FUTSAL un mail d'information pour leur préconiser les conduites à tenir quant à la tolérance afin que le match puisse avoir lieu et que le bon sens l'emporte.

Karim ABED rappelle à tous les membres de CRA que seul le Bureau Exécutif de la CRA est amené à prendre des décisions en lien avec le règlement intérieur ou dans le cadre d'organisations ou de stages après proposition des responsables des différents pôles.

\*\*\*\*\*

## CORRESPONDANCES

### **DE LA CFA/DTA/FFF:**

Mails du 20.11 relatif à la transmission d'un rapport d'observation d'un Arbitre méditerranéen par la DTA.

Mails du 20.11 relatif à la transmission de la circulaire de la Semaine du Football Féminin organisée du 09 au 16.05.2020 (avec des événements pouvant se prolonger au 30.05 au cours de laquelle la CRA devra indiquer quels ateliers de sensibilisation à l'arbitrage à la DTA en lien avec la Commission Régionale de Féminisation.

Mail du 20.11 relatif à la transmission d'un courrier de la CFA envoyé aux Présidents de Ligue et Districts sur le recensement des actions CRA, CRPA, CDA et CDPA. Les documents sont à compléter pour le 15.01.2020.

### **DE LA LIGUE :**

Mail du 22.11 relatif à l'annulation des matchs en U14 R1, U18F R1 et R1 Futsal se déroulant le samedi 23.11 en raison des conditions climatiques.

Parution sur le site de la Ligue le 24.11 du report de l'ensemble des matchs de championnats régionaux et du 6<sup>ème</sup> Tour de la Coupe Gambardella – Crédit Agricole.

La CRA a transféré tous les mails relatifs aux annulations de matchs au pôle Désignations et a adressé à tous les Arbitres de la Ligue, aux membres de la CRA et aux observateurs un mail d'information du report de la journée du 24.11.

Mail du 21.11 relatif à la transmission des rapports d'arbitrage des 3 Arbitres suite à la demande de la CRA sur le match de U16 R2 – A.S. CAGNES LE CROS F. / A.S. CANNES.

### **DES CDA :**

#### **DISTRICT DES ALPES :**

Mail du 22.11 relatif à la liste des 5 stagiaires ayant réussi les tests techniques de la formation initiale.

#### **DISTRICT DU VAR :**

Mail du 22.11 informant la CRA du décès du fils de Bernard COTY.

### **DE LA BASE SALON :**

Mail du 25.11 relatif à la demande de pouvoir disposer d'un Arbitre officiel pour une rencontre intra-militaire le 11.12.

Lu et pris note, la CRA valide cette demande avec l'Arbitre indiqué et transmet l'information au pôle désignations.

### **DU REPRESENTANT DE LA CRA A LA CRD :**

Mail du 20.11 de Jean-François SOTO représentant de la CRA à la CRD relatif à la transmission relayée par la CRA des rapports d'arbitrage et de rapports complémentaires très précis rédigés par les 3 officiels sur un match du 17.11.

### **DES ARBITRES :**

#### **Courrier : Frais**

- LE TENNIER Samuel : mail du 25.11 relatif à la transmission de la fiche de frais pour le déplacement sur le match non joué en R1 Futsal – AFC STE-TULLE PIERREVERT / TOULON ELITE FUTSAL du 16.11  
Lu et pris note, la CRA a transféré ce mail au Service Comptabilité.
- MESSISHA Karim : mail du 25.11 relatif à la transmission de la fiche de frais pour le déplacement sur le match non joué en R1 Futsal – AFC STE-TULLE PIERREVERT / TOULON ELITE FUTSAL du 16.11  
Lu et pris note, la CRA a transféré ce mail au Service Comptabilité.

#### **Courrier : Rapports**

- ZOUAIN Maxime : mail du 20.11 relatif à l'envoi de la copie du rapport d'arbitrage du match U18 R2 – O. ROVENAIN / R.C. GRASSE du 17.11 validé en date du 19.11.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et transmet ce document au représentant de la CRA à la CRD.
- VARGAS Grégory : mail du 20.11 relatif à l'envoi de la copie du rapport d'arbitrage du match U18 R2 – O. ROVENAIN / R.C. GRASSE du 17.11 validé en date du 19.11.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et transmet ce document au représentant de la CRA à la CRD.
- GRUT Antoine : mail du 20.11 relatif à l'envoi de la copie du rapport d'arbitrage du match U18 R2 – O. ROVENAIN / R.C. GRASSE du 17.11 validé en date du 19.11.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et transmet ce document au représentant de la CRA à la CRD.

La CRA informe les Arbitres de Ligue que la transmission des rapports d'Arbitrage en copie de mail à l'adresse [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr) est nécessaire et obligatoire dans le cadre des circonstances suivantes :

- ❖ Arrêt de match
- ❖ Incidents sur Arbitres et Officiels
- ❖ Absence d'Arbitres et blessure d'Arbitre ou remplacement pour blessure d'un Arbitre.

Le protocole de communication qui sera diffusé dans quelques jours contient l'ensemble de ces informations. L'envoi est obligatoire pour les rapports suite à une réserve technique.

#### **Courrier : Autres demandes**

- PALUD Dorian : mail du 20.11 relatif à son rapport d'observation entre l'écrit et aux propos échangés lors de l'analyse d'après-match.  
Lu et pris note, la CRA ayant pris connaissance du mail en date du 20.11 et en ayant accusé réception auprès de l'Arbitre du mail et de la pièce jointe, examinera ce dossier lors de sa prochaine réunion.
- HOLLECKER Sébastien : mail du 23.11 relatif à son rapport d'observation entre l'écrit et aux propos échangés lors de l'analyse d'après-match.  
Lu et pris note, la CRA ayant pris connaissance du mail en date du 23.11 et en ayant accusé réception auprès de l'Arbitre du mail et de la pièce jointe, examinera ce dossier lors de sa prochaine réunion.
- MASTOUR Kennis : mail du 20.11 nous informant de son changement d'adresse à compter de ce jour.

Lu et pris note, la CRA le remerciant, transmet cette information au pôle désignations et modifie tous les fichiers dont FOOT2000. Une nouvelle version de l'annuaire sera éditée en Janvier 2020.

- TSALBI Salim : mail du 24.11 relatif à son parcours universitaire à l'étranger ne lui permettant pas pour l'instant de pouvoir arrêter une position.  
Lu et pris note, la CRA le remerciant lui demande d'apporter ces renseignements au plus tôt.
- CHILOTTI Sébastien : mail du 23.11 informant la CRA quant aux circonstances vécues sur un match l'obligeant à demander à ne plus être désigné sur ces 2 clubs.  
Lu et pris note, la CRA le remercie sur le complément d'information et transfère le mail au pôle désignations.
- LE CORRE Juluan : mail du 20.11 précisant, suite à son mail du 18.11, sa demande de changement de filière afin d'être Arbitre Assistant sur la saison 2020/2021.  
Lu et pris note, la CRA le remerciant, abordera sa demande lors de sa prochaine réunion le 25.11.
- KERBA Lyes : mail du 21.11 relatif à sa demande de changer de filière pour se tourner vers l'assistantat le plus rapidement possible.  
Lu et pris note, la CRA le remerciant, abordera sa demande lors de sa prochaine réunion le 25.11.
- MARINSALTI Alexis : mail du 27.11 relatif à la désignation du 30.11 pour laquelle il retrouverait une équipe sur un match prévu le 30.11 et de plus, la rencontre étant fixée le samedi soir, il ne pourrait s'y rendre pour convenance personnelle.  
Lu et pris note, la CRA le remercie pour l'information sur la désignation consécutive sur 2 journées qui sera modifiée par le pôle désignations. Par contre, la CRA lui précise la fonction d'Arbitre s'exerçant sur le territoire de la Ligue, certains matchs sont programmés en R1 et R2 les samedis.  
Ainsi tout Arbitre ne s'étant pas indisponible, peut être désignable au sens du protocole de communication en vigueur.
- GIRIN Gaëtan : mail du 20.11 relatif à sa prochaine mutation professionnelle sur la Région SUD PACA dès le début de l'année 2020 en provenance de la Ligue Centre-Val de Loire et confirmant son intention de continuer sa passion de l'arbitrage en tant qu'Arbitre de Ligue en Méditerranée.  
Lu et pris note, la CRA après contact avec Gaëtan, confirme l'attente de son adresse de résidence pour déclencher la procédure de transfert.

#### **Indisponibilités médicales :**

- BOTS Lilian : mail du 23.11 relatif à l'impossibilité de pouvoir assurer sa désignation du fait d'une épidémie confirmée par le certificat médical joint.  
Lu et pris note, la CRA le remercie, son indisponibilité médicale étant validée sur le fichier CRA.
- MILLET Valentin : mail du 23.11 relatif à son indisponibilité médicale jusqu'au 02.12 suite à une blessure confirmée par le certificat médical joint.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande de bien vouloir saisir son indisponibilité sur MyFFF et d'appliquer le protocole de communication en vigueur quant à la boîte d'envoi de ses mails et destinataires ainsi que la confirmation sur MyFFF.
- BOULAHYA Bilel : mail du 20.11 relatif à son indisponibilité médicale jusqu'au 05.01.2020 en raison d'un risque de rechute suite à sa blessure précédente confirmé par le certificat médical joint.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande de valider cette indisponibilité sur MyFFF.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr).

La CRA les remercie par avance.

#### **Indisponibilité autres :**

- BENAISSA Nabil : mail du 25.11 relatif à son impossibilité de pouvoir assurer les désignations des 30.11 et 01.12 du fait d'une indisponibilité professionnelle de dernière minute et prolongée sur une longue période du 02 au 22.12.  
Lu et pris note, la CRA le remercie de bien vouloir effectuer la saisie sur MyFFF et de faire suivre le justificatif correspondant.

- AMZALLAG Simon : mail du 24.11 relatif à la modification de son indisponibilité en date du 14.12 liée à un stage organisé par sa CDA.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et va demander aux CDA de pouvoir être informée au préalable pour la mise à disposition très formatrice pour eux des Arbitres de Ligue.
- SAADI Fouzi : mail du 24.11 relatif à ses indisponibilités en date du 14 et 21.12.  
Lu et pris note, la CRA le remercie pour la saisie sur MyFFF.
- MARINSALTI Alexis : mail du 20.11 relatif à la transmission du justificatif de l'employeur validant l'indisponibilité du 06 au 08.12 ne pouvant la saisir sur MyFFF et étant sur un délai de prévenance de moins de 20 jours.  
Lu et pris note, la CRA le remercie pour le document le dédouanant de tout manquement administratif.
- FAUTRAD Patrick : mail du 22.11 relatif à son indisponibilité d'observateur le 30.11 suite au test physique Futsal organisé par la CDA du VAR.  
Lu et pris note, la CRA le remercie.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue doit être fait à partir de son adresse mail personnelle à l'adresse mail suivante unique : [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr).

Pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine doit être transmis à la CRA par mail à cette même adresse.

\*\*\*\*\*

## INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

### **MAILS ENVOYES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA**

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 22.11 : mail envoyé aux Présidents de CDA dans le cadre des rencontres annuelles entre leurs Commissions des Districts, le CTRA et la CRA sur les actions menées notamment sur la formation et le recrutement.
- Le 23.11 : mail envoyé à tous les Arbitres de Ligue, aux observateurs et à tous les membres de la CRA les informant du report de la journée du 24.11 en appui du message paru sur le site de la Ligue.

### **PRESENCE OBLIGATOIRE DES ARBITRES LORS DES STAGES ORGANISES PAR LA CRA**

La CRA rappelle à tous les Arbitres convoqués à un stage de bien vouloir répondre au mail de convocation afin de pouvoir prévoir l'organisation de ces rassemblements sur le plan effectifs, repas, coucher, et travaux. La réponse est obligatoire et dans le cas d'une non-participation, les raisons d'absence et l'envoi des justificatifs correspondants sont impératifs.

La présence des Arbitres de Ligue aux stages organisés par la CRA est obligatoire telle que prévue à l'Article 58 du Règlement Intérieur de la CRA.

\*\*\*\*\*

## DECISIONS CRA

### ***DECISION 33 – 25.11.2019 – Situation d'un Arbitre de Ligue ne pouvant être observé pour des raisons universitaires à compter de fin décembre 2019:***

La CRA avait reçu, en date du 13.07.2019, un mail de l'Arbitre de Ligue LE CORRE Juluan informant la CRA qu'en raison de ses obligations universitaires, il devait effectuer un stage à l'étranger d'une durée de plus de 6 mois entre janvier et juillet 2020, et qu'au cours de la première partie de saison, il était susceptible de se rendre indisponible en vue de préparer son stage et le séjour.

Considérant qu'en application de l'Article 22 de son règlement Intérieur, du fait de l'impossibilité de ne pouvoir assurer les deux dernières observations pour l'Arbitre concerné du fait de ses indisponibilités pour raisons universitaires sur les mois d'octobre et novembre et de son départ à l'étranger pour une absence prolongée jusqu'à l'intersaison,

**La CRA décide de neutraliser dans sa catégorie actuelle au niveau Ligue pour la saison 2019/2020, l'Arbitre suivant :**

- **LE CORRE Juluan en catégorie R2.**



**Cette décision a pour conséquence de supprimer la note de l'observation obtenue et de porter la mention NC non classé.**

La CRA lui souhaite d'ores et déjà un excellent stage et espère le revoir dès le début de la saison prochaine.

\*\*\*\*\*

**DECISION 34 – 25.11.2019 – Suite à la demande de KERBA Lyes pour un changement de filière d'Arbitre central vers Assistant au cours de cette saison 2019/2020 à compter du 31.12.2019 :**

La CRA a reçu, en date du 21.11, un mail de l'Arbitre de Ligue KERBA Lyes informant la CRA de sa demande longuement réfléchie afin de pouvoir intégrer la filière Arbitre Assistant en catégorie AR2 dès le 31.12.2019.

En application de l'Article 27 de son Règlement Intérieur Alinéa 1, il s'avère qu'un changement de filière ne peut s'effectuer en cours de saison, mais, après un examen du dossier de l'Arbitre, à titre exceptionnel, la CRA peut l'autoriser avant le 31 décembre de la saison en cours.

La CRA a, en raison d'un proche départ pour mutation d'un Arbitre Assistant en titre de notre Ligue vers la Ligue de Paris, décidé d'étudier la présente demande.

En regard de l'effectif d'Arbitres Assistants en réduction de 2 unités depuis le début de la saison du fait de mutations et ne pouvant couvrir toutes les rencontres malgré l'apport des Arbitres Assistants de District réservistes d'une part,

En ayant reçu un avis favorable par les membres de la CRA ayant observé l'Arbitre de Ligue KERBA Lyes soit sur des missions d'Arbitre central, soit en tant qu'Arbitre Assistant d'autre part,

En conséquence,

**Le Bureau Exécutif de la CRA autorise à titre exceptionnel ce changement de filière et donne une suite favorable à la demande de KERBA Lyes qui sera affecté à compter du 01.01.2020 à la catégorie d'Arbitre Assistant AR2.**

**Cette décision a pour conséquence de le sortir de la catégorie R2 et de supprimer la ou les notes d'observations obtenues.**

La CRA lui souhaite une bonne deuxième partie de saison dans cette nouvelle fonction.

\*\*\*\*\*

**DECISION 35 – 25.11.2019 – Propositions d'observations spécifiques dans le cadre de la Promotion Accélérée pour la saison 2019/2020 :**

La CRA, ayant reçu plusieurs signalements d'observateurs, propose qu'en application de l'Article 33 de son Règlement Intérieur relatif aux dispositions dans le cadre de la promotion accélérée, que les Arbitres de Ligue suivants puissent en bénéficier :

- GONCALVES Jordan en tant qu'AR2
- AMZALLAG Simon en tant que R2P
- BOULAHYA Amine en tant que JAL2
- BOTS Lilian en tant que JAL1

Les observateurs désignés par la CRA sont : Fabrice POREE (AR2), SOTO Denis (R2P), TALEB Ahmed (JAL2), SARLIN Anthony (JAL1)

La CRA prendra les dispositions pour leurs observations, l'avis de l'observateur et son rapport permettant de valider s'ils ont toutes les capacités pour évoluer au niveau supérieur ou intégrer le pôle formation des promotionnels.

\*\*\*\*\*

**DECISION 36 – 25.11.2019 – Affectation en tant qu'Arbitre de ligue pour une Arbitre Fédérale ayant décidé de se retirer de la catégorie FFE2 sur la saison 2019/2020 :**

La CRA, ayant pris connaissance à la fois de la copie du mail de Mme Magali BOURQUIN en date du 18.09 adressé à la DTA souhaitant être retirée des effectifs des Arbitres FFE2 dès ce début de saison 2019/2020 et du PV N° 05 de la réunion de la CFA du 03.10 paru en date du 18.11 accédant à sa demande avec effet immédiat, a pris acte de ces décisions.

En conséquence, du fait de la réussite des tests physiques réservés à la catégorie R2 en date du 29.09 par Mme Magali BOURQUIN confirmée par la validation administrative N°25 de la CRA figurant sur le PV N° 10



de la réunion du 02.10.2019, et en application de l'Article 22 du règlement Intérieur de la CRA et de l'Annexe 1 relative aux tests Physique FOOT,

**La CRA a décidé de classer pour la saison 2019/2020, l'Arbitre de Ligue Mme Magali BOURQUIN en Catégorie R2 tout en conservant le titre d'Arbitre de Ligue FUTSAL.**

La CRA la remercie pour son parcours Fédéral et lui souhaite une excellente saison pour sa nouvelle affectation arbitrale, mais aussi sur le plan professionnel grâce à de nouvelles opportunités.

\*\*\*\*\*

## **PROGRAMMES CRA SAISON 2019/2020**

### **PLANNING DES STAGES PAR CATEGORIES D'ARBITRES ORGANISES SUR LA SAISON 2019/2020:**

- Stage RE-R1 annulé et reporté à une date ultérieure à fixer.
- Stage FEMININES du 17 au 19.01.2020 au CREPS de Boulouris.

\*\*\*\*\*

## **POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 26.11.2019**

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l'absence de nouvelles informations.

- SMOUNI Hicham : jusqu'au 31.12.2019
- FALASCHI Dylan : jusqu'au 31.08.2020
- EL ABED Walid : jusqu'au 02.12.2019
- FABIANO Luca : jusqu'au 24.01.2020
- ZAFRILLA Mélanie : jusqu'au 15.12.2019
- MILLET Valentin : jusqu'au 02.12.2019
- BOULAHYA Bilel : jusqu'au 05.01.2020

\*\*\*\*\*

## **POINT SUR INDISPONIBILITES A PARTIR DU 26.11.2019**

A été validé et transmis au pôle Désignations en date du 26.11.

\*\*\*\*\*

## **RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2019-2020**

Dates des prochaines réunions de la CRA en prévision : 03.12 – 10.12 – 17.12

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunion du 25.11 ouvertes à partir de 16h00 et prononce la fin de séance à 22h00.

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion de CRA,  
Mardi 03 Décembre 2019**

\*\*\*\*\*

**Président  
Karim ABED**

**Secrétaire  
Noël RIFFAUD**